

partenir à ce parti qui a l'avantage d'avoir un si grand chef. N'est-ce pas le très honorable premier ministre qui a proposé cette politique à une Angleterre récalcitrante; n'est-ce pas lui qui a battu la voie?

Je tiens à féliciter le Gouvernement des remaniements ministériels annoncés vendredi dernier. J'exprime le sentiment de mes collègues, je pense, en disant que nous sommes très heureux que l'honorable Wesley A. Gordon ait obtenu le portefeuille du Travail. Ceux d'entre nous qui représentent des comtés où il y a de nombreux ouvriers tiennent à rendre hommage à l'excellent travail de secours accompli par l'honorable Gideon Robertson, le prédécesseur de M. Gordon. Si jamais un homme a été victime de son dévouement à son pays en butte à la crise, c'est l'ancien ministre du Travail. Je lui offre mes humbles remerciements pour la patience à accueillir les demandes que je lui ai adressées au nom des ouvriers de Selkirk. Nous sommes aussi fort heureux de la nomination de l'honorable M. Rhodes au poste de ministre des Finances. Doué d'une longue expérience des choses du Parlement et des affaires, il se montrera le digne successeur de la longue lignée de grands Canadiens qui l'ont précédé comme ministres des Finances du Dominion.

A ce propos, j'ajouterai un mot au sujet de la nomination du très honorable Arthur Meighen au poste de sénateur et je suis heureux qu'il puisse avoir voix au chapitre comme membre du cabinet. Quand je me suis rendu au Sénat pour entendre la lecture du discours du trône il m'a paru remarquable qu'à la droite de Son Excellence se tint le très honorable Richard Bedford Bennett, tandis qu'à la gauche de Son Excellence se tenait cet autre grand conservateur, cet autre grand impérialiste, le très honorable Arthur Meighen. S'il m'est permis d'exprimer une remarque au très honorable chef de l'opposition, je lui dirai en toute amitié que lorsque la direction à deux têtes dont il a parlé fera feu, il regrettera peut-être cette parole. Le plus grand hommage rendu au très honorable Arthur Meighen, quand il a été nommé sénateur, c'est le *Manitoba Free Press* qui le lui a rendu, le journal qui a le plus contribué à sa défaite.

Je puis ajouter une autre remarque, monsieur l'Orateur. Le très honorable chef de l'opposition avait promis il y a quelques années de réformer la Chambre haute. Il reconnaitra, j'en suis sûr, que la plus grande réforme réalisée depuis cette parole, c'est la nomination du très honorable Arthur Meighen comme sénateur. S'il est une chose que j'ai déplorée, en ma qualité de jeune député, l'an dernier,—et je le dis en toute sincérité, non comme homme politique mais comme sujet canadien,—c'est le manteau d'infamie descen-

[M. Stitt (Selkirk).]

du sur nos institutions parlementaires; mais la présence de M. Meighen, armé du glaive, relèvera beaucoup le prestige de la Chambre haute. J'espère que c'est seulement le début d'une politique indiquant que le Gouvernement ne suivra pas la méthode de l'opposition, celle de ne réformer le Sénat que lorsque la mort des Sénateurs le permet.

Le Gouvernement a été en butte à beaucoup de critiques. Le très honorable chef de l'opposition a prononcé un discours plein de blâme à Winnipeg. Je l'ai écouté à la radio. Le lendemain, il a prononcé devant le board of trade de Winnipeg un magnifique discours dans lequel il a développé l'idée de l'expansion du champ d'action de l'humanité, idée exprimée dans son grand ouvrage: *Industry and Humanity*. Au cours de ses commentaires, le très honorable représentant a parlé de la grande œuvre que nous devrions accomplir relativement à l'industrie et aux ouvriers, et par laquelle les ouvriers pourraient devenir les associés des industriels.

Je remercie le très honorable député d'avoir prononcé ce discours et d'avoir exprimé ces sentiments, mais je ne puis cependant pas oublier les paroles qu'il a prononcées la veille à une réunion libérale. Il a diagnostiqué, il est vrai, les maux dont souffre le Canada, mais il n'a indiqué aucun remède. Je ne pense pas qu'on puisse être utile au pays dans la solution de ses difficultés en vantant les avantages du libre-échange, au moment où le monde entier est plongé dans une guerre économique.

J'ai parlé des mesures prises pour la protection de l'industrie canadienne et en particulier des lois contre le dumping. S'il est légitime à un individu de se défendre, il l'est également pour le pays. Que serait-il arrivé à notre pays si la structure économique de l'Est s'était effondrée comme celle de l'Ouest? Où aurions-nous pu prélever des impôts si l'industrie avait succombé pendant la crise que l'agriculture a dû traverser dans l'ouest du Canada? Où aurions-nous pu trouver les 5 cents par boisseau de blé, qui nous ont permis de distribuer 10 millions aux cultivateurs de l'Ouest, si nous n'avions pu compter sur l'industrie de l'est du pays? Dans toutes ces questions, il faut adopter un point de vue pratique et ne pas se laisser dominer par l'aberration que l'on peut régler la voie sur une théorie, ou appliquer la théorie pure à la vie pratique.

En terminant, monsieur l'Orateur, j'ajouterai que nous nous trouvons réunis ici à un moment des plus critique pour le Canada. Nous avons à résoudre des questions importantes et urgentes, portant sur le commerce